

Le Préfet de Corrèze utilise son « 49-3 » à Beyssenac afin de contraindre la population à accepter un CADA

Hier soir, 16 mars 2023, le préfet de la Corrèze est venu présenter son projet de CADA aux habitants de Beyssenac, convoqués par courrier, dans une salle municipale et répondre à leurs questions et critiques. Viltais, association devant accompagner ces migrants, était présente aux côtés du préfet. Les 144 chaises bien alignées étaient insuffisantes pour recevoir le public. Des dizaines de personnes étaient debout. Au total, plus de 200 personnes étaient présentes.

Parmi elles, de nombreux maires, tous hostiles (sauf un) au CADA. Ils ont d'ailleurs interpellé le préfet en ces termes :

Le maire de Beyssenac, Francis Comby, "je considère qu'on part sur de très mauvaises bases", (...) "Vous ne pouvez pas nous imposer ce projet : je vous demande d'y renoncer".

De nombreux autres maires ont indiqué :

«Dans quelques mois vous (le préfet) serez parti. Mais nous on sera encore là».

Ambiance ...

Quant à la population, un élément revenait sans cesse aux travers des multiples interventions :

«Comment se fait-il qu'il y ait autant de moyens et d'argent pour ces migrants, tandis que pour les habitants et la population, il n'y a ni moyens, ni argent pour leur venir en aide ou répondre à leurs problèmes ?».

Inflexible, le préfet a essayé de répondre et de convaincre les présents du bien fondé de son projet de CADA. En vain. A l'exception d'un couple, tout le monde était contre ce projet du préfet.

Il ressort de cette réunion de Beyssenac, que la population dans son immense majorité ne veut pas de ce CADA. De même que les maires. Et c'est partout pareil.

Pourtant, malgré ce rejet massif de la population, le préfet s'obstine et entend imposer son CADA par la force. Manifestement ce préfet s'inspire des mauvaises manières du gouvernement qui veut imposer sa réforme sur les retraites et passant en force avec un 49-3 ... alors que près de 80 % de la population est contre ainsi que tous les syndicats.

Tout comme le gouvernement, le préfet de Corrèze veut recourir à son « 49-3 » contre la population et ses élus, pour imposer de force ses migrants dans les campagnes.

Tout comme le gouvernement n'a pas encore gagné, le Préfet n'a pas remporté la partie.

La mobilisation et la riposte s'organisent contre ce totalitarisme de l'État et de son représentant local. L'affaire est loin d'être terminée ...

Le 17 Mars 2023.

Bernard GERMAIN

Porte-parole de la Coordination Partout Callac